

► Informations générales

Cours

Sigle et section	PSY 2071 B
Titre long	Relations interpersonnelles
Nombre de crédits	3
Trimestre et année	Automne 2024
Horaire	Mardi 12h30 à 15h30 ** Vous trouverez le local dans votre Centre étudiant ou dans votre Centre corps professoral
Mode de formation	En présentiel
Site StudiUM	Oui
Description courte et préalables disponibles ici : https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/	

Personne enseignante

Nom et titre	Audrey-Ann Deneault, Professeure adjointe
Coordonnées	Forum sur StudiUM Par courriel (audrey-ann.deneault@umontreal.ca) – il est obligatoire d’inscrire « PSY2071B » dans l’objet du courriel. Vous recevrez une réponse dans les 72 heures suivants (jours ouvrables).
Disponibilités	Mardi, 11h30 à 12h00 – Bureau (PVM) Mardi, 12h00 à 12h30 – Salle de classe (PVM)

Auxiliaire d’enseignement

Nom	À confirmer
Coordonnées	Forum sur StudiUM Par courriel (psy2071.udem@gmail.com). Vous recevrez une réponse dans les 72 heures suivants (jours ouvrables).
Disponibilités	Sur demande

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

- Comprendre la diversité et nature de différents types de relations interpersonnelles ;
- Connaître les principales théories et méthodes dans l'étude des relations interpersonnelles ;
- S'initier au rôle du contexte et aux influences multidisciplinaires sur les relations interpersonnelles.

Objectifs spécifiques

- Comprendre la différence entre différents types de relations interpersonnelles ;
- Connaître le déroulement des relations interpersonnelles (initiation à la dissolution ;
- Identifier les limites des connaissances dans le domaine des relations interpersonnelles ;
- Appliquer les apprentissages à des situations quotidiennes et clinique ;
- Développer une pensée critique par rapport à la recherche scientifique ;
- S'initier à la vulgarisation scientifique.

Compétences développées

- Développer des capacités de réflexion critique quant aux relations interpersonnelles et la recherche dans le domaine dans le contexte de réflexions personnelles et de discussions de groupe ;
- Développer des habiletés en réaction académique et en vulgarisation scientifique ;
- Développer une appréciation de la diversité des relations interpersonnelles et de leur importance.

Méthodes pédagogiques utilisées

En classe :

- Exposés magistraux ;
- Discussions en sous-groupes et en grand groupe ;
- Conférences invitées ;
- Activités interactives ;
- Analyse de vidéos.

Travail personnel :

- Écoute de podcasts ou vidéos ;
- Lectures personnelles (articles scientifiques) ;
- Travail de session ;

Préparation aux examens (révision régulière des notes).

Plan de cours

► Calendrier

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travail personnel
Cours 1 3 septembre 2024	Introduction au cours et représentativité	-	Aucune
Cours 2 10 septembre 2024	La solitude	Atelier « On discute »	Voir StudiuM
Cours 3 17 septembre 2024	Les relations d'amitié	Atelier « On discute »	Voir StudiuM
Cours 4 24 septembre 2024	La sexualité et les relations de couple	Atelier « On discute »	Voir StudiuM
Cours 5 1er octobre 2024	La sexualité et les relations de couple	Présentation invitée : La technologie et les relations de couple Florence Léonard, Doctorante en psychologie Atelier « On discute »	Voir StudiuM
Cours 6 8 octobre 2024	La sexualité et les relations de couple	Atelier « On discute »	Voir StudiuM
Cours 7 15 octobre 2024	La sexualité et les relations de couple	Atelier « On discute »	Voir StudiuM
Semaine d'activités libres 22 octobre 2024	Pas de cours	-	-
Examen intra 29 octobre 2024	Examen intra en classe	Examen intra	-

Plan de cours

Cours 8 5 novembre 2024	Communauté et société	Présentation invitée : L'influence des systèmes juridiques sur les relations Steve Lorteau, professeur en droit Atelier « On discute »	Voir StudiuM
Cours 9 12 novembre 2024	Communauté et société	Présentation invitée : Les relations dans la communauté innue de Mashteuiatsh Leticia-Uasheiau Bacon, diplômée en psychologie Atelier « On discute »	Voir StudiuM
Cours 10 19 novembre 2024	La famille et les relations familiales	Présentation invitée : La relation coparentale Dominic Laquerre, doctorant en psychologie Atelier « On discute »	Voir StudiuM
Cours 11 26 novembre 2024	La famille et les relations familiales	Atelier « On discute »	Voir StudiuM
Cours 12 3 décembre 2024	Les relations, la technologie et l'intelligence artificielle	Remise du travail final Atelier « On discute »	Voir StudiuM
Examen final 10 décembre 2024	Examen final en classe	Examen final	-

Note. L'horaire de présentations invitées est sous réserve des disponibilités des présentatrices et présentateurs. Des présentations pourraient être ajoutées et d'autres retirées. Les étudiantes et étudiants seront averti·e·s de tout changement dès que possible.

* Le 27 septembre et le 14 octobre sont des jours fériés.

Plan de cours

► Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation sommaires	Date de remise	Pondération
Examen en classe	Examen intra <ul style="list-style-type: none"> • <u>Matière</u> : Cours 1 à 7 <u>Format</u> : Questions à choix multiples et Questions à court développement (portant sur les portions magistrales) ; Questions à développement long (portant sur les lectures, présentations invitées et ateliers « On discute »)	29 octobre 2024	30%
Examen en classe	Examen final <ul style="list-style-type: none"> • <u>Matière</u> : Cours 8 à 12 <u>Format</u> : Questions à choix multiples et Questions à court développement (portant sur les portions magistrales) ; Questions à développement long (portant sur les lectures, présentations invitées et ateliers « On discute »)	10 décembre 2024	30%
Remise de travail en classe	Travail final Projet de communication scientifique à réaliser en équipe. Les consignes et ressources seront présentées de façon régulière en classe pour favoriser la réalisation du travail.	3 décembre 2024	30%
Remise de travail en classe	Atelier « On discute » À la fin de chaque cours, il y a des discussions en petits groupes, puis en grand groupe. Le but est d'amener les étudiant-e-s à réfléchir aux problématiques discutées en classe. <u>Déroulement</u> : En petit groupe, les étudiant-e-s doivent répondre à quelques questions de discussion sur StudiUM. Ceux qui participent et écrivent une réponse pertinente en lien avec les thèmes du cours obtiennent 1% à chaque cours. Bien que l'activité se déroule en équipe, une réponse est attendue pour chaque étudiant-e. Nous ferons ensuite un retour en grand groupe à la fin du cours à partir de des réponses des étudiant-e-s. <u>Absence</u> : En cas d'absence, il n'y a pas de point alloué aux ateliers puisque ceux-ci favorisent les interactions en classe. Néanmoins, 11 ateliers sont prévus, donnant l'opportunité aux étudiant-e-s d'avoir tous leurs points même s'il-elle-s sont absents une semaine.	À la fin de chaque cours (sauf exceptions – voir le calendrier des cours)	10%

Consignes et règles pour les évaluations

Dépôt des travaux	Le travail final pourra être remis sur StudiUM ou en personne la journée de la remise.
Matériel autorisé aux examens	Aucun matériel n'est autorisé.

Plan de cours

► Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents Pour une question d'équité, il n'y a pas de manuel de cours obligatoire. Toutes les ressources utilisées dans ce cours sont gratuites. Le matériel de cours inclut des articles scientifiques et des chapitres de livre (accessible via la bibliothèque), des articles de vulgarisation (La Conversation, ÉducoFamille), des articles de journaux (La Presse, New York Times, Vox) et des podcasts (Ezra Klein, Club Sexu).

Ressources complémentaires

Guides Guide de formatage APA : <https://apastyle.apa.org/style-grammar-guidelines>

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Plan de cours

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans Synchro, ces dernières ont préséance. Accédez à Synchro par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles concernant les évaluations

Absence à un examen La personne étudiante qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) **dans les sept jours suivant l'absence** via le formulaire CHE_Absence_Evaluation dans Synchro.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant(e) qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du même type. Dans le cas d'une absence à un examen **final**, la personne étudiante devra obligatoirement se soumettre à un examen différé.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(e)s à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Retard pour la remise des travaux La personne étudiante qui remet un travail en retard doit présenter une demande à **l'intérieur des cinq jours suivant la date de remise prescrite** via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour de calendrier. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est de 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de zéro (0) pour le travail.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(es) à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

Seuil de réussite exigé **Barème littéral** : Premier cycle : 50% (D) et Cycles supérieurs : 60% (C)
Barème succès ou échec (S/E) : À noter que l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours. Ceci est applicable à tous les cycles d'études.
(*) Voir barème de notation à la fin du présent document.

Plan de cours

Dates importantes

Modification de l'inscription 2024-09-18

Date limite d'abandon 2024-11-08

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH)

Mesures

d'accommodement

- **SESH (accorder des accommodements)** : <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement/rendez-vous-personne-situation-handicap>
- **SAFIRE (gestion des examens)** : <https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/>

IMPORTANT : Une fois que les accommodements ont été accordés par le ou la conseiller(ère) du SESH, il est de la responsabilité de la personne étudiante de faire sa demande pour l'application des accommodements pour les examens auprès du SAFIRE. Si vous communiquez vos demandes concernant un examen à votre conseiller(ère) du SESH, à votre enseignant(e), ou au Département de psychologie, **l'information ne sera pas transmise au SAFIRE**. Le cas échéant, aucune modalité de compensation ne sera accordée à la personne étudiante.

Le formulaire de demande en ligne doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen. Il est **FORTEMENT** recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives

Tout retard entrainera le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant(e) ou du Département de psychologie ****

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé.

Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), la personne enseignante peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours. L'étudiant(e) est alors responsable de faire l'enregistrement, ou de faire faire l'enregistrement par un pair désigné.

Plan de cours

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Aide en français <https://francais.umontreal.ca/soutiller-en-francais/guides-et-outils-pratiques/>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca/services>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat <http://integrite.umontreal.ca/>

Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

Premier cycle	Résultat final en pourcentage (%)	Notation		Cycles supérieurs
		Lettre	Points	
Excellent	90-100	A+	4,3	Excellent
	85-89	A	4,0	
	80-84	A-	3,7	
Très bon	77-79	B+	3,3	Bon
	73-76	B	3,0	
	70-72	B-	2,7	
Bon	65-69	C+	2,3	Passable
	60-64	C	2,0	
	57-59	C-	1,7	
Passable	54-56	D+	1,3	Échec
	50-53	D	1,0	
Faible (échec)	35-49	E	0,5	
Nul (échec)	0-34	F	0	

Standardisation des notes au premier cycle

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne finale de groupe doit se situer entre 65% (2,30 ou C+) et 79% (3,65 ou B+) inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.

Si toutefois la distribution des notes s'éloignait trop de la courbe normale, ou si la correction ci-dessus était trop importante, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée. Par exemple, l'enseignant(e) *peut* décider de retirer d'une évaluation les questions ayant été manquées ou réussies par 90% des étudiant(e)s ou plus, puisque la validité des questions pourrait alors être mise en cause.

Barème Succès ou Échec (S/E)

À tous les cycles d'études, pour tous les cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E), l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours.